

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le 14 juillet 2015

Municipalité de **GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE**

vs

Municipalité de **LA ROUGE**

Historique

La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge telle que constituée actuellement est le résultat de la fusion en 2001 de la municipalité du Canton de Grenville avec la municipalité du Village de Calumet. À l'origine, dans les années 1800, il n'y avait que le Canton de Grenville, organisé en territoire de canton duquel le Village de Grenville s'est détaché pour se constituer en municipalité indépendante, suivi du village de Calumet. L'ancien régime des cantons fut aboli avec la création des municipalités régionales de comté à la fin des années soixante-dix. Dans la foulée des fusions municipales des années quatre-vingt-dix, le Canton a fusionné avec Calumet et le nom « Grenville-sur-la-Rouge » a été adopté.

Avec le développement des dernières années et surtout depuis l'arrivée de l'autoroute 50 en 2012, il est dorénavant plus facile d'accéder tant à Grenville-sur-la-Rouge qu'au village de Grenville permettant ainsi aux populations des Basses-Laurentides et même à celle de la Communauté métropolitaine de Montréal de venir nous visiter. Cependant, force est de constater que cette notoriété a également engendré une source de confusion quant à distinguer Grenville, le village, et Grenville-sur-la-Rouge, l'ancien canton. Somme toute, il s'agit d'une distinction administrative quelque peu arbitraire qui va à l'encontre de la réalité sociale et territoriale qui unit nos deux municipalités.

À l'usage, il appert que le nom « Grenville-sur-la-Rouge » est long et boiteux. La plupart du temps, les formulaires gouvernementaux et commerciaux ne sont pas assez longs pour inscrire le nom de la municipalité au complet et on écrit « Grenville » ou « GSLR » avec le code postal : deux solutions inadéquates et incomplètes.

Devant ce constat, le conseil a donc considéré l'opportunité de choisir un nouveau nom pour la Municipalité et a proposé celui de **La Rouge**.

L'enjeu le plus important de la Municipalité est l'amélioration des services (voirie, aqueduc, incendie, loisirs, sécurité social) sur un immense territoire, sans augmenter les taxes pour notre population restreinte. Davantage et de meilleurs services passent nécessairement par une augmentation de l'assiette fiscale. Afin de maintenir un taux de taxation abordable, il convient de favoriser toute mesure visant à accroître la population sur notre territoire. D'où l'idée de se créer une image distinctive, et le changement de nom en est une composante, pour attirer de nouveaux résidents et des investisseurs.

La décision de la Municipalité de s'engager dans des expositions pour soutenir ses développeurs, pour accroître sa visibilité en installant des panneaux identitaires et pour améliorer ses outils de

communication (site internet, bulletin municipal, page Facebook) s'est avéré propice à une réflexion quant à l'opportunité d'un changement de nom.

Processus

Dans un premier temps, le conseil a demandé à la direction générale de vérifier la validité d'un changement de nom sur le plan gouvernemental. Une résolution a été adoptée le 9 décembre 2014 à cet effet. Une demande de changement de nom a été adressée à la Commission de toponymie du Québec qui s'est déclarée favorable au changement de nom proposé.

Dans un deuxième temps, devant l'intérêt mitigé de la communauté, le Conseil a tenu une assemblée de consultation publique le 28 avril 2015. Les commentaires se résument sommairement ainsi :

Citoyens pour le changement

- La longueur du nom fait qu'on le raccourci souvent à simplement « Grenville », d'où la confusion.
- La Municipalité fait enfin des efforts pour faire connaître la municipalité. La confusion avec le nom de Grenville dilue les efforts de la Municipalité en raison de la confusion avec le village de Grenville;
- Le nom Grenville-sur-la-Rouge a été imposé sans consultation. Pour éviter la confusion avec Grenville, il faut absolument dire « Calumet » ou « Pointe-au-Chêne » quand on demande la police ou une ambulance. « La Rouge » serait plus significatif et distinctif que Grenville-sur-la-Rouge.
- Notre force économique est la Rouge – il faut la mettre en valeur, il faut en profiter. Nous avons besoin de soutenir notre économie, créer des emplois et attirer des visiteurs. On ne peut plus vivre dans le XIX^e siècle.
- Le nom « la Rouge » est plus moderne et dynamique. Changer de nom est un geste de fierté et de progrès pour les générations futures.
- Il n'y a pas d'inconvénient pour le courrier parce que Poste Canada fonctionne avec le code postal et que celui-ci ne changera pas.
- Il n'y a pas de confusion avec la ville de « Rivière Rouge » qui se situe dans un autre territoire.
- La Rouge est l'élément le plus significatif de notre identité, tel que les gens l'ont dit dans le sondage lors de la consultation sur l'avenir du corridor de la Rouge. Cette image identitaire provient des gens.
- Il n'y a pas de rapport entre nos chemins et notre nom. Nous devons améliorer nos chemins, et nous devons nous faire connaître d'avantage pour notre économie. Les deux sont complémentaires.

Citoyens contre le changement

- Le conseil devrait s'occuper de poser des gestes de promotion de la Municipalité plutôt que de changer le nom.
- Il va falloir modifier nos passeports (vérification faite : l'adresse se change au crayon dans le passeport courant et n'exige pas de renouvellement).

- We are famous for bad roads, changing the name won't fix that. I have a petition with 500 names saying we are against the change. There is no confusion for the locals and the others aren't really important to us. We don't want the inconvenience of changing our name - it costs us our time to change our addresses, it costs us the wages we pay our staff, it is inconsiderate for business.
- Le changement de nom créera de l'instabilité pour les entreprises.
- Les gens se reconnaissent quand même sur le territoire – au lieu de se distinguer on devrait travailler pour s'unir avec Grenville.
- On gagnerait à faire connaître le nom qu'on a.
- D'autres villes ont des noms qui se chevauchent : Bolton, Bromont, Sutton.
- What are we trying to cover up? We have to deal with whatever it is, not just change our name.
- Our businesses have been here for decades, like Garage Labelle and the Séminaire, they don't want to change (vérification faite: les entreprises qui ont fait beaucoup de référencement sur l'internet, notamment une entreprise de Rafting, se sont prononcées contre; d'autres entreprises se sont prononcées pour.)
- I have lived here in the Canton for forty years. I don't want to change. The name is for those of us who live here, not those who play here.

Dans sa prise de décision, le conseil a considéré six enjeux:

Inconvénient

Il est vrai que pour les nombreuses personnes retraitées qui vivent ici depuis longtemps, il y a un certain inconvénient à court terme à changer de noms sur la correspondance, sur les passeports, sur les permis de conduire. À long terme cet inconvénient est anodin.

Changement

Ce sont les gens d'ici qui doivent prendre la décision. Certains sont inconfortables avec le changement. Le changement de nom vise des gens de l'extérieure qui viendraient s'établir ou investir ici. L'arrivée de nouveaux résidents crée de l'inquiétude par rapport à leur intégration et à la protection du mode de vie de la communauté.

Développement

La majorité des gens voit la rivière Rouge comme un attrait à l'investissement, tout comme l'amélioration des chemins, le soutien aux entreprises et le développement des services communautaires. La rivière peut être un moteur économique sans qu'on change de nom.

Patrimoine

La question du patrimoine et la signification quelconque du mot « Grenville » n'ont jamais été soulevées par la population. On peut donc conclure que la question patrimoniale de l'origine du nom n'est pas un enjeu important.

Identité

Peu importe le nom, il faut trouver une façon de distinguer nos noms de lieu de ceux de Grenville, par exemple avec des enseignes de bienvenue dans nos secteurs et à nos sorties d'autoroute.

Fierté

Il faut miser sur des projets concrets comme le nouvel hôtel de ville, la banque alimentaire et le projet de jardins communautaires pour créer de la fierté, autant que sur des projets moins tangibles comme le nom et les normes graphiques. Le nom de la Municipalité n'est pas une composante essentielle d'un plan d'action pour la fierté.

Conclusion

La majorité du Conseil voyait d'un œil favorable ce geste concret et dynamique à poser dans une perspective de modernisation de l'image de la Municipalité, sans pour autant atténuer ses efforts pour améliorer les infrastructures municipales, la création d'emploi pour les générations futures et l'amélioration de la qualité de vie communautaire. Toutefois, le conseil reconnaît qu'une partie de la communauté est inquiète face aux changements, particulièrement sur la question identitaire. Par conséquent et par respect pour l'ensemble de la population, le conseil est d'avis qu'il devra poursuivre le développement de la Municipalité sous la bannière de son nom actuel « Grenville-sur-la-Rouge ».